

E. Pastourel, 1941, *Les migrations temporaires pastorales à Sainte-Foy-Tarentaise*, Revue de Savoie, pages 283-286.

LES MIGRATIONS TEMPORAIRES PASTORALES A SAINTE-FOY-TARENTEISE

Les villages de montagne, dont les pâturages et les propriétés s'étalent sur une dénivellation de deux mille mètres et parfois davantage, offrent cette singularité que l'hiver, qui, dans les parties basses où se trouve l'habitat permanent, a une durée à peu près normale, c'est-à-dire de quatre mois, dure, par contre, dans les parties les plus élevées, au-dessus de 3.000 mètres d'altitude, environ une dizaine de mois. Les autres saisons se trouvent, bien entendu, proportionnellement décalées et écourtées.

Il s'ensuit que le printemps, qui commencera vers le 30 mars à l'altitude de 1.000 mètres, ne débutera que vers le 15 juin à 1.700 m et au 15 juillet à 2.000 m, où il se prolongera jusque vers le 15 août. Dans ces diverses zones, les pâturages ne commenceront à fleurir qu'aux dates que nous venons d'indiquer approximativement.

L'homme de ces régions, dont l'industrie est essentiellement pastorale, qui ne vit que du produit de ses troupeaux, ne devait pas manquer de profiter de ces circonstances exceptionnelles, dues à l'altitude, et — grâce à un nomadisme qui est, depuis les temps bibliques, devenu la règle de son existence — pour donner à ses troupeaux l'aubaine d'un printemps qui dure près de cinq mois.

En prenant un exemple de ce nomadisme, dans la commune de Sainte-Foy-Tarentaise, nous nous contenterons d'examiner les migrations pastorales saisonnières, particulières seulement aux propriétaires des hameaux du Miroir et de la Masure, qui occupent, avec quelques propriétaires du chef-lieu, toute la vallée du Nant de Saint-Claude et celles des deux torrents qui forment ce nant, celui de la Sassièrè venu du col de

ce nom, et celui de Mercuel, venu du col du Mont.

Le bétail, après une longue période de stabulation dans les hameaux permanents, stabulation qui a débuté à la Toussaint et durant laquelle il a consommé le foin engrangé, commence à sortir dans les prés voisins des hameaux vers le 1^{er} avril. Du 15 au 20 avril, les bêtes montent aux hameaux du Pré, du Vey, du Pars et du Crot, petites agglomérations de chalets et de granges disséminées le long de la route qui remonte le Nant de Saint-Claude, depuis l'altitude de 1.387 m au Pré jusqu'à celle de 1.530 m au Crot. Cette zone constitue ce que nous appellerons la zone inférieure de migration. Les bêtes vont rester là jusque vers le 15 mai. Mais elles n'y pâturent pas ; elles demeurent à l'étable et consomment le foin qui a été engrangé sur place l'année précédente.

Dès que la neige est fondue jusque vers 1.700 m d'altitude on fait monter les animaux dans les chalets répartis dans la deuxième zone, celle comprise entre 1.500 et 1.700 m environ, la zone des *mayens*, comme l'on dit dans le Valais et comme on dit aussi mais plus rarement, en Savoie. Quelques-uns de ces chalets, dans le vallon de la Sassièrre, portent d'ailleurs, précisément dans la région qui nous occupe, le nom de *le Mayen* ; ils sont situés vers 1.700 m, à la partie supérieure de cette deuxième zone. Pour plus de commodité, nous appellerons cette région intermédiaire la zone des mayens.

Dans cette zone sont compris les chalets suivants : dans le vallon de la Sassièrre, la Louïe, la Leigette, la Côte, Pierre-Charve et Maison-Longue, puis, tout en haut, le Mayen ; dans le vallon de Mercuel, nous trouvons les Fontaines-d'en-Bas, les Fontaines-d'en-Haut et la Sussa.

Dans tous ces chalets, qui sont, à proprement parler, *les mayens*, parce qu'on y séjourne au mois de mai, on fait encore stabuler le bétail du 15 mai environ jusqu'à la Saint-Jean (24 juin) pour manger le foin engrangé. Toutefois, dans cette zone, les avalanches laissent à découvert chaque printemps les pierres qu'elles ont entraînées ; aussi profite-t-on du séjour aux mayens pour en débarrasser le pâturage. On porte les pierres sur les murgers déjà existants — au besoin, on en fait de nouveaux — et sur les murets qui longent le chemin ou ceux qui séparent les propriétés ou bien encore on les entasse sur quelque rocher qui affleure. Ici, comme dans la zone inférieure, l'herbe est destinée à être fauchée et engrangée pour la

provision d'hiver ou plutôt du printemps suivant. Mais les murets et les murgers laissent entre eux de petites parcelles où il est bien difficile de faucher ; dans ces endroits, appelés *essérandes* — les latinistes comprendront aisément ce que cela veut dire — on coupe à la faucille ce qui peut être coupé ou ce qui en vaut la peine ; quant au reste, on le fait manger aux bêtes.

A la Saint-Jean, bêtes et gens montent dans la zone supérieure, la troisième et dernière zone, au-dessus de 1.700 m et jusqu'à l'extrême limite du pâturage, vers 2.400 ou 2.500 mètres. Les groupes de chalets occupés sont les suivants : dans le vallon de la Sassièrre, Pierre-Giret (1.740 m), la Savonne (1.800 m environ), Jordan, la Vacherie, les Molettes (2.000 m environ), le Freideret (2.033 m)¹ ; dans le vallon de Mercuel, les côtes, Salleso, le Bochet (1.935 m), le Biolley (2.000 m), la Motte (2.050 m) et les Savonnes (2.050 m).

Dans tous ces chalets, on fait pâturer le bétail dans les communaux depuis la Saint-Jean jusqu'à la Saint-Michel (29 septembre), et l'on fauche les propriétés privées.

Pendant que les femmes accompagnent les bêtes dans leurs migrations successives et qu'elles fabriquent beurre, fromages et serac, les hommes vont faire les foins, ce qui va les occuper depuis le 15 juin jusqu'à la fin du mois d'août. Au 15 Juin, on fauche autour du chef-lieu, du Miroir et de la Masure ; du 15 au 30 juillet, du Pré au Crot ; du 1^{er} au 15 août, aux Mayens ; du 15 au 30 août dans la zone supérieure.

Mais pourquoi, direz-vous, fait-on stabuler les animaux dans la première zone et dans celle des Mayens, alors qu'il y a déjà de la belle herbe parfumée tout au long des ruisseaux d'irrigation ? et, puisqu'on ne les met pas au pâturage, pourquoi ne les garde-t-on pas dans les étables des hameaux inférieurs, où elles étaient pendant l'hiver ? pourquoi cette promenade, qui a bien l'air de ne rimer à rien ? Et bien tout simplement pour deux raisons toutes naturelles ; pour deux fins, dont l'une au moins est

¹ Les chalets de la Sassièrre, comprenant près d'une quarantaine de chalets, situés sur la rive gauche du torrent dans le plan supérieur, et un peu en amont de ceux du Freideret, ne sont plus occupés depuis près de quarante ans. Ceux du Freideret, ne sont plus qu'une seule famille depuis 1918 ; il y avait encore en été une dizaine de foyers en 1914.

nécessaire : 1° parce qu'il est plus commode de faire consommer sur place, c'est-à-dire au Pré et aux Mayens, le foin qui y a été engrangé l'année précédente, plutôt que de prendre la peine inutile de descendre ce fourrage ; 2° mais surtout pour avoir sur place le fumier, qui sera étendu sur le pâturage avant l'hiver, après la consommation ou la coupe du regain, fumure indispensable au bon entretien de la prairie.

Pendant que les bêtes pâturent dans la région supérieure, l'herbe a repoussé aux mayens et dans la zone inférieure. A la Saint-Michel, on redescend faire manger l'herbe aux mayens ; pendant ce temps, on fauche le regain des meilleures prairies entre le Crot et le Pré ; puis, vers le 15 octobre, nouvelle station dans la zone inférieure, où l'on fait brouter ce qui n'a pas été fauché, et cela jusqu'à la Toussaint, date à laquelle tout le monde rentre à l'habitat permanent, où les bêtes vont reprendre, sauf pendant quelques belles journées de novembre, la stabulation hivernale, fermant ainsi le cycle des migrations pastorales de l'année.

Durant les derniers jours d'octobre, on assiste au retour mélancolique des troupeaux vers les étables de l'hiver. Dans les prés, les derniers colchiques, ces *veilleuses* que l'on appelle là-haut des *favottes* ; le long du beau chemin qui longe la forêt, où les feuilles des mélèzes jaunissants s'apprêtent à tomber, les aumailles défilent, une à une, sans se presser ; elles font tinter leurs clarines comme si elles sonnaient le glas de la belle saison estivale terminée ; de temps en temps l'une d'elles s'arrête pour manifester son regret de quitter les alpages où l'on a été si heureux ; elle tourne lentement la tête, tend le mufler pour respirer les derniers parfums de l'alpe et, dans un long meuglement, affirme son pressentiment de la liberté perdue.

Patience! les beaux jours reviendront, dans cinq mois.

E. PASTOUREL.